



DES INNOCENTS CONDAMNES A 1 MOIS DE PRISON FERME

Les événements violents de samedi après-midi à Poitiers ont entraîné l'arrestation et la condamnation de plusieurs personnes dont deux étudiants poitevins de 20 ans. Or, Samuel Bastard et Jean-Salvy Compte n'ont absolument pas pris part aux débordements qui ont eu lieu en Centre-ville. S'ils ont participé à la manifestation, parce qu'elle était autorisée, ils s'en sont vite mis en marge dès que les violences ont commencé.

Explications...

Des casseurs infiltrent une manifestation pacifiste...

Samedi 10 Octobre, en début d'après-midi, parallèlement au Festival « Les Expressifs », une manifestation était organisée dans le centre-ville de Poitiers. Les participants voulaient s'opposer pacifiquement à l'ouverture de la Maison d'arrêt de Vivonne et plus généralement aux dérives du système carcéral. Rapidement, des individus organisés ont pris en main le rythme de cette manifestation. Par la suite les affrontements avec la police ont eu lieu ainsi que des dégradations, semant la panique dans la foule et mettant un terme à la manifestation initiale qui se voulait réellement pacifique et festive.

Deux étudiants...

Débordés par les événements, les policiers ne sont pas parvenus à arrêter les casseurs ; et lorsque le calme est revenu, les responsables étaient déjà loin. Samuel Bastard et Jean-Salvy Compte étaient au départ de la manifestation mais ils s'en sont rapidement éloignés en voyant la tournure que prenaient les événements. Ecœurés par la violence de ceux-ci, ils ont même choisi de se réfugier chez des amis. Tous les témoignages concordent : les deux étudiants n'ont absolument pas pris part aux affrontements.

Il fallait des coupables...

A 20h30, ils sont allés à l'Espace culturel N°23 où des concerts étaient prévus, suite à la manifestation. C'est là qu'ils ont été arrêtés en compagnie d'un autre ami. **Pourquoi eux ?** « *C'est les trois débiles qu'on voit toujours en manif. Y en a marre de voir vos gueules de cons* », déclare un des policiers, devant des témoins. Après plus de 20 heures de garde à vue, sous la pression, ils signent la déposition présentée par les policiers. Celle-ci précise que Samuel a jeté un projectile en direction d'un officier se trouvant dans une voiture de police banalisée sur le Pont neuf. Jean-Salvy a été accusé d'avoir jeté un briquet ou un petit objet en métal en direction de policiers se trouvant sur le pont neuf dans une première déposition et devant l'Espace Mendès-France dans une deuxième. Alors que Jean-Salvy se trouvait en réalité sur le parking en bas de la rue Jean Jaurès.

Leur garde à vue sera reconduite de 24h00. Ils seront jugés en comparution immédiate.

Un procès expédié...

Durant le procès, quatre témoins attestent de la non-participation de Samuel et Jean-Salvy aux événements. On montre même une photo prise dans la manifestation sur laquelle on les voit regarder de loin les affrontements. Mais ces preuves ne suffisent pas face à la déclaration d'un officier assermenté...

Ils sont déclarés coupables et condamnés à 6 mois de prison dont 5 avec sursis.

Plusieurs témoignages visuels, ainsi qu'une vidéo qui les montre clairement dans le public des Expressifs, à distance des actes de dégradations, ont été recueillis depuis.

La violence poitevine avait été fortement médiatisée et sans doute fallait-il trouver rapidement des coupables. Or, les personnes qui sont aujourd'hui enfermées, abattues et loin de leurs proches, sont innocents. Nous pensons également aux personnes inculpées particulièrement à la troisième personne incarcérée, Patrick, condamné à 4 mois de prison ferme et 4 mois de sursis pour avoir jeter une pile sur les forces de l'ordre.

Jean-Salvy et Samuel ont souvent participé aux manifestations étudiantes. Ce sont des militants, c'est vrai. Ils étaient sans doute repérés depuis longtemps en tant que tels. Mais ils défendent des idéaux absolument non-violents. Ce sont des humanistes, des gens qui croient en un monde juste et solidaire.

Ce sont nos amis et toutes les preuves montrent qu'ils sont innocents. Ça pourrait être n'importe qui.

A tous ceux qui veulent se mobiliser, agir ou dénoncer cette injustice, nous proposons :

- **Un rassemblement de soutien à Samuel et Jean-Salvy,**

**samedi 17 octobre à 14h00,
devant le Palais justice, place Alphonse Lepetit à Poitiers.**

- **Un comité permettant à chacun de témoigner de leur soutien à Samuel et Jean-Salvy, de prendre connaissance du détail des faits, de soutenir financièrement, ...**

Mail : soutiensametjeansalvy@gmail.com

Blog : <http://soutiensametjeansalvy.over-blog.org>

Texte rédigé et publié par des amis de Jean-Salvy et Samuel, avec l'accord de membres de leur famille.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la Voie publique.